

Assas.net

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Lundi 18 décembre 2006
Compte-rendu

Étaient présents pour le collège étudiant :

Assas.net : Mlle Couturier & M. Peigney

Corpo Assas : Mlle Piault

RED : M. de Calbiac

UNEF Paris 2 : Mlle Bertal

Ouverture de séance à 14h05 par le président.

En introduction, M. Vogel nous informe que Paris II s'est portée candidate au système d'orientation active mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Cela constituera une continuité des journées portes ouvertes, et permettra une meilleure organisation du tutorat pour les élèves issus des conseils d'orientation.

▪ **Approbation du procès verbal de la séance du 28 juin 2006.**

Approuvé à l'unanimité.

▪ **Élection du vice-président étudiant du CEVU.**

Candidats : Mlle Bertal (UNEF)

Mlle Couturier (Assas.net)

M. de Calbiac (RED)

Résumé des professions de foi des candidats :

Mlle. Bertal :

Rappel que l'UNEF est la première association étudiante sur Paris 2 et que sa position s'est renforcée suite aux récentes élections CROUS.

Plusieurs axes de programme :

- Défense de la valeur des diplômes, du fait de la concurrence avec les grandes écoles.

Développement d'une politique d'insertion professionnelle.

- Réforme LMD : ouverture à l'international, avec une augmentation du nombre d'étudiants en échange, et du nombre de diplômes proposés.

- Développement de la vie étudiante, avec une meilleure circulation de l'information.

Mlle Couturier :

Le but d'Assas.net est essentiellement le développement de la vie étudiante pour rendre les études plus humaines. Depuis la création de l'association, net développement de la logique d'échange au sein de la fac, avec notamment les parrainages (plus de 200 bénéficiaires cette année).

Le but principal du VPE Assas.net serait d'assurer le relais entre les étudiants, les enseignants et l'administration. Projet d'élaboration d'une charte de diffusion des évènements étudiants.

Le but de cette vice-présidence de transition est aussi d'assurer le meilleur déroulement possible des prochaines élections, avec notamment l'élaboration d'un protocole encadrant les pratiques des listes candidates.

M. de Calbiac :

Le RED ne veut pas que la VPE interfère avec la gestion de la fac par l'administration et le corps professoral.

Le but du VPE dans le contexte de l'organisation des élections, est d'éviter que les incidents et incivilités qui se sont produites pendant les élections CROUS ne se reproduisent.

Mlle Piault indique qu'elle supporte la candidature de Mlle. Couturier.

Mlle Bertal dit que toutes les associations qui sont représentées dans les conseils ont nécessairement une démarche politique.

Vote - 1^{er} tour :

Mlle Bertal : 4 voix

Mlle Couturier : 16 voix

M. de Calbillac : 2 voix.

Mlle Alice Couturier (Lili – Assas.net) est élue vice-présidente étudiante.

▪ **Avis sur la création d'une licence professionnelle en logistique.**

Système d'apprentissage avec emploi du temps divisé entre cours en université et stage. Diplôme mis en place en collaboration avec une entreprise leader dans le domaine de la logistique et du transport européens.

L'organisation des études et le règlement des examens sera sensiblement le même que pour les cursus classiques de Paris 2

Adopté à l'unanimité.

▪ **Avis sur une modification relative à la Maîtrise Sciences de Gestion.**

La MSG n'est pas encore intégrée dans le système LMD, ce qui pose des problèmes aux étudiants qui délaissent la formation au terme de la première année et qui n'ont pas d'équivalences avec d'autres diplômes.

Inscription simultanée au L3 sciences de gestion AGE

C'est une solution transitoire jusqu'à la prochaine campagne d'habilitation de 2009 qui verra l'intégration de la MSG dans le modèle LMD.

Les autres facs qui ont une MSG ont adopté une solution similaire.

Ce sera donc une double inscription, mais les étudiants inscrits en MSG n'auront cependant pas à passer les épreuves de la licence ou à payer des droits d'inscription supplémentaires.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h35.